

les petits déj' éco

Deux démarches territoriales pour la pérennité des entreprises et pour l'économie de proximité

Les petits déj' éco sont des groupes de réflexion et de débats qui permettent aux professionnels locaux du développement économique, aux élus et aux techniciens des collectivités de partager leurs expériences et leurs pratiques. Epures les réunit trois fois par an.



L'analyse en 2012 de la pérennité des entreprises créées en 2007

Intervention d'Angélique Tholoniati-Franchise (epures) et de Nicolas Schmitt (CCI Saint-Etienne/Montbrison)

La CCI Saint-Etienne Montbrison et epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, ont élaboré ensemble une première publication dont l'objectif est d'analyser la pérennité à 2 ans et à 5 ans des entreprises créées dans les arrondissements de Saint-Etienne et de Montbrison en 2007.

Cette publication vise à identifier les critères récurrents favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises de Loire Sud ces dernières années, tels le choix initial de la forme juridique, l'âge du créateur, son capital de départ ou le secteur d'activité retenu.

L'analyse de la CCI et d'epures tente de répondre aux interrogations suivantes :

- Existe-t-il un profil au sein des entreprises défaillantes dont l'identification pourrait permettre aux différentes collectivités territoriales et structures concernées d'ajuster au mieux leur dispositif de soutien ?
- Le suivi des entreprises toujours en activité permet-il de dégager un certain nombre de signaux faibles en vue d'éventuelles actions d'accompagnement de ces entreprises ?

Profil des entreprises créées en 2007

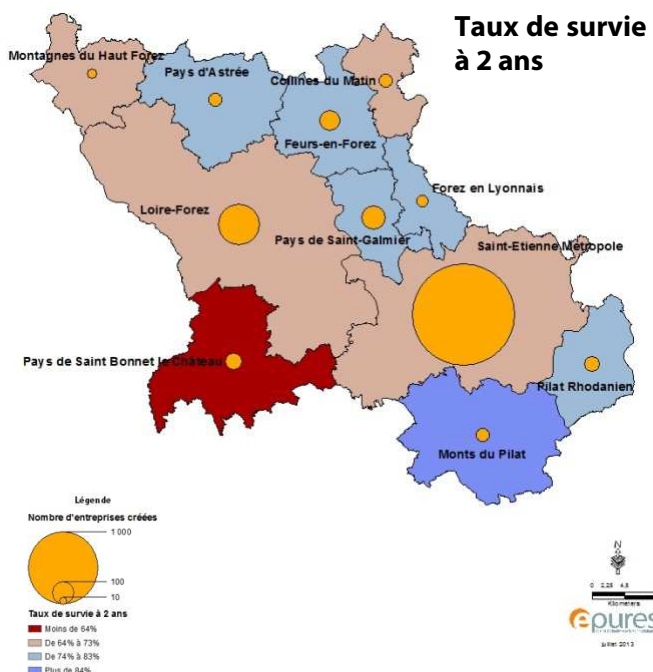
1 663 entreprises ont été créées en 2007 dans les arrondissements de Saint-Etienne et de Montbrison (fichier consulaire CCI Saint-Etienne/Montbrison), soit 49,5% des nouvelles entreprises du département ligérien (3 359) et 5% des créations rhônalpines (33 468). Ce chiffre est comparable à ceux des années antérieures et postérieures, confirmant la dynamique de création sur le territoire. Les entreprises créées présentaient les caractéristiques suivantes :

- **Plus de 70% d'entre elles se créent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole**, une part significative qui correspond à celle du nombre total d'entreprises présentes sur le territoire en 2007.
- **33% des créations sont répertoriées dans les services aux entreprises** (et plus particulièrement dans les activités financières et les activités spécialisées), une part d'autant plus importante que ce secteur répertorie 24% des entreprises du territoire.
- **50% des entreprises créées sont des SARL**, un type d'entreprise généralement privilégié par les créateurs car il garantit une meilleure protection de ceux-ci en cas de défaillance, la responsabilité des associés demeurant limitée à leurs apports.
- **62% des entreprises créées n'ont aucun salarié**. Par manque de fonds pour des embauches initiales, la grande majorité des entrepreneurs initie leur projet seul.
- **38 ans est l'âge moyen des créateurs d'entreprises en Loire Sud** et en France.

En fin d'année 2009, 1 213 entreprises, sur les 1 670 créées en 2007 en Loire Sud, étaient toujours en activité, ce qui correspond à **un taux de survie à 2 ans de 73%**. Il passe à 51% à 5 ans avec 707 entreprises pérennes fin 2012).

Les taux de survie des entreprises créées en 2007 en Loire Sud :

- **sont proportionnels au capital investi**. Plus le capital investi est important, plus le nombre d'entreprises en activité au bout de 2 et 5 ans de création est important, et plus la longévité de survie des entreprises est significative.
- **sont différents selon le secteur d'activité** : l'industrie et les services aux entreprises présentent les meilleurs taux de survie.



- **sont variables selon les territoires.** On observe une relative opposition entre les territoires plus urbains et les périurbains (communautés de communes du Pays de Saint-Galmier, du Pays d'Astrée, de Feurs-en-Forez et des Monts du Pilat) ; ces derniers présentant des taux de survie plus élevés.

- **sont en hausse avec l'âge du créateur.** Le taux de survie à 2 ans est en croissance constante en fonction de l'âge du créateur et celui à 5 ans progresse lui aussi jusqu'à la tranche d'âge des 50-59.

Une analyse qualitative auprès de chefs d'entreprises et d'acteurs de l'entrepreneuriat a permis d'établir que si plusieurs facteurs externes (secteurs d'activité, etc.) entrent en considération pour réussir, la préparation de son projet en amont et la constitution d'un réseau d'appuis permettent de débloquer plus sereinement les problématiques quotidiennes inhérentes à la vie de chef d'entreprise.

Cette étude qui a été menée de manière conjointe entre la CCI de Saint-Etienne Montbrison et epures s'inscrit en complément d'une démarche opérationnelle d'accompagnement des créateurs d'entreprises portée par les acteurs du territoire. En 2014 et dans le cadre du dispositif Créafil, Saint-Etienne Métropole a demandé à ces deux structures d'affiner leur étude 2013 en mettant en place **un dispositif global et évolutif de suivi post-création à l'échelle de Saint-Etienne Métropole**. L'étude est actuellement en cours.

Une démarche pour agir en faveur de son économie de proximité

Intervention d'Aline Ruivet (Saint-Etienne Métropole)

Le territoire de Saint-Etienne Métropole a été sélectionné, à la suite d'un appel à projets Etat-Région, pour mener une démarche prospective et opérationnelle sur le thème de l'économie de proximité.

Par cette formation-action d'une durée de 9 mois (de mars à novembre 2013), Saint-Etienne Métropole, la CMA de la Loire et la CCI de Saint-Etienne/Montbrison ont étudié comment l'économie de proximité peut favoriser le développement diversifié du territoire, en complément des politiques déjà mises en œuvre et en s'appuyant sur la complémentarité des espaces urbains, périurbains et ruraux.

Présentation du concept de l'économie de proximité

Le concept d'économie de proximité est né à partir du postulat, aujourd'hui largement démontré, suivant lequel les territoires ne se développent pas uniquement en fonction de leur capacité à produire de la richesse. Deux autres critères sont essentiels : leur capacité à capter de la richesse à l'extérieur des « frontières » et à la redistribuer dans les circuits économiques locaux sous la forme de dépenses de consommation.

Le diagnostic territorial :

Le diagnostic du territoire de Saint-Etienne Métropole met en évidence une nette surreprésentation de ses revenus productifs, sociaux et publics ainsi qu'une forte sous-représentation des dépenses touristiques et des revenus d'ortoirs (base résidentielle) comparativement à la moyenne des communautés d'agglomération de France.

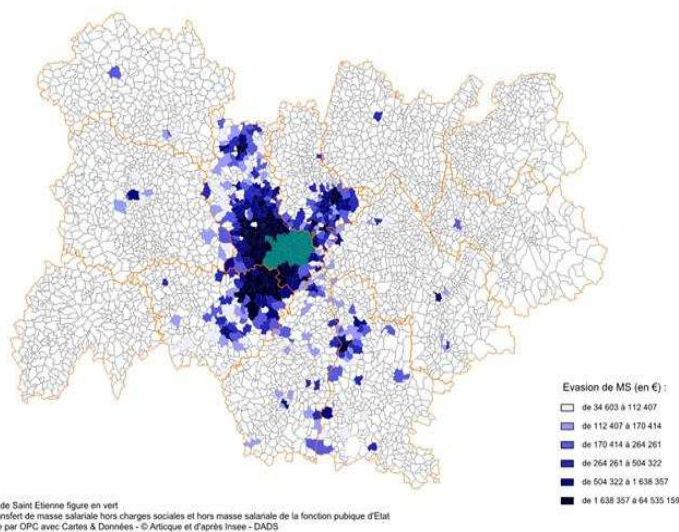
Afin d'appréhender le fonctionnement du système de consommation du territoire, le cabinet OPC a élaboré un indicateur de captation qui permet de mesurer le degré d'attractivité d'un territoire à travers sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de son périmètre.

L'analyse des transferts de la masse salariale indique que **Saint Etienne Métropole capte plus de 313 millions d'euros de masse salariale nette du fait des résidents travaillant à l'extérieur**, ce qui représente 13,7 % de la masse salariale au lieu de résidence.

Elle voit en revanche s'évader plus de 701 millions d'euros en attirant des actifs non-résidents, ce qui représente 26,8 % de la masse salariale au lieu de travail (dit autrement, 26,8 % de la masse salariale générée sur le territoire hors fonction publique d'Etat s'évade).

La balance de masse salariale est donc négative de -388 millions d'euros.

Les transferts de masse salariale (nette) de la CA de Saint Etienne en direction des communes de Rhône Alpes et d'Auvergne (2006)



Deux territoires sont les principaux bénéficiaires de cette évation de masse salariale : la Haute-Loire et la plaine du Forez.

D'après cette analyse, la richesse créée sur le territoire de Saint-Etienne Métropole s'évade à l'extérieur ainsi que la possibilité de création d'activités et d'emplois locaux. Par ailleurs, les équipements créés sur les villes centres pour accueillir les entreprises, les salariés ne sont pas rentabilisés sous forme de prélèvement d'impôts sur les ménages en bénéficiant (puisque ces ménages s'évade).

Au final, le territoire de Saint-Etienne Métropole se caractérise par :

- un potentiel de captation de richesse sensiblement inférieur à la moyenne des agglomérations françaises illustratif d'une faible attractivité ;
- une forte propension à redistribuer la richesse captée dans l'économie locale notamment sans doute en raison de l'attractivité commerciale de l'agglomération ;
- une combinaison qui traduit malgré tout un déficit en emplois de proximité.

Les chantiers, comment passer du concept à l'action ?

Quatre chantiers seront réalisés en 2014, chacun suivi et organisé par une personne référente d'une équipe projet pour évaluer et proposer des actions à mettre en place (*voir détail des partenaires associés et des actions dans le power-point*).

1. **Identifier et qualifier les transferts de masse salariale** (qui, pourquoi, CSP, communes de destination, niveau de revenus...)
2. **Mise en place d'une stratégie métropolitaine sur la thématique du commerce** pour améliorer l'attractivité commerciale de SEM
3. **Proposer une offre d'accueil et de services** pour de nouvelles populations (touristes, habitants)
4. **Conforter la base productive locale** en facilitant l'accès aux marchés publics aux petites entreprises locales

Les territoires ayant mené une telle démarche en faveur du développement de leur économie de proximité seraient prioritaires pour bénéficier des financements au travers du FISAC et des contrats territoriaux pour mener à bien les actions proposées.



les petits déj' éco



46 rue de la télématique
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com